



Bénin-Union européenne

Un partenariat
sur le long terme

Promotion de la formation professionnelle



**Secteur Global
gateway / TEI**



13 500 000 EUR



GIZ



Donga, Borgou



CONTEXTE

Le programme intervient dans un contexte où la formation technique pourtant cruciale au développement économique du pays n'est pas assez développée et faiblement dotée en moyens financiers. Sur la base d'un diagnostic de l'état actuel du développement et soucieuse d'atteindre les cibles des Objectifs du Développement Durable, la République du Bénin s'est dotée du Programme d'Actions du Gouvernement 2 (2021-2026) dont l'objectif général est d'atteindre une croissance soutenue, inclusive et durable.

Le Bénin a adopté une Stratégie de relance de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) qui offre un cadre solide pour la mise en oeuvre de cette action dont les principales orientations stratégiques sont:

- (i) la restructuration de la couverture en offre de formation,
- (ii) l'amélioration de la coordination des dispositifs de pilotage en lien avec l'emploi et le secteur privé, et
- (iii) la promotion de la gouvernance partenariale de l'EFTP. Le scénario de l'émergence qui transparaît dans ces documents de référence s'appuie notamment sur les secteurs suivants : le tourisme, l'agriculture, les infrastructures, le numérique, l'électricité, le cadre de vie, l'économie du savoir, l'eau potable et la protection sociale. Cette action vise à soutenir l'impact des réformes et des chantiers entrepris par le gouvernement et en particulier la refondation du système d'EFTP et le développement du secteur industriel. L'action permettra de contribuer à la croissance économique du Bénin par le développement durable du dispositif national de l'EFTP dans les filières industrielles¹ pour mieux répondre aux besoins de compétences du marché de l'emploi.

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif général du projet est de mettre à la disposition des entreprises et des organisations professionnelles du secteur privé, des sortants du système de l'EFTP en qualité et en nombre suffisant, issus de l'écosystème pour la formation professionnelle selon les meilleurs standards de formation, avec un objectif spécifique de renforcer l'adéquation entre « formation – emploi – qualification – insertion – développement économique ».

DESCRIPTIF

Le programme intervient dans un contexte où la formation technique pourtant cruciale au développement économique du pays n'est pas assez développée et faiblement dotée en moyens financiers. La durée de l'action s'étendra du 1er mars 2024 au 30 juin 2027 (40 mois) avec un budget total de 13.500.000 Euro (contribution de l'UE 6.000.000 euro et contribution du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) 7.500.000 Euro.

Le projet vise l'autofinancement de l'EFTP par les acteurs concernés, notamment l'État, le secteur privé et les apprenantes ou leurs familles. Dans ce cadre, il soutient les efforts d'autres PTF, dont la coopération allemande au développement, pour mettre en place des mécanismes de financement appropriés. En outre, dans le cadre des Comités Locaux d'Appui à la Promotion de l'EFTP (CLAPE), il sensibilise le secteur privé à sa responsabilité en la matière. De cette manière, le projet favorise le financement durable de la formation professionnelle en alternance.

L'action apportera un soutien dans les domaines suivants :

- Les capacités de pilotage, y compris d'analyse du développement du secteur, des structures nationales publiques et privées en charge de la mise en œuvre de la réforme de l'EFTP sont renforcées.
- Les mécanismes de coopération entre les acteurs locaux du secteur privé et le système formel de formation professionnelle sont efficaces dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables et d'autres secteurs porteurs.
- Les offres de formation professionnelle en alternance sont mises en œuvre dans les centres de formation et les entreprises, dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables et d'autres secteurs porteurs.
- Les offres d'orientation professionnelle, d'accompagnement à la formation et d'insertion professionnelle sont étendues

